

# LA GAZETTE D'ANTUGNAC N° 7



## Périodique municipal Automne Hiver 2022



Chers Antugnacoises et Antugnacois,

Le Conseil municipal et moi-même vous présentons no meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.

Cette année ne démarre pas sous les meilleurs auspices, mais sachez que nous ferons le maximum pour vous rendre la vie la plus facile et ne pas toucher aux impôts en 2023.

La sobriété réclamée par nos dirigeants a été respectée autant en éclairage public que dans le fonctionnement de la commune au quotidien.

En espérant un retour à des prix plus raisonnables, je vous renouvelle mes vœux.

Bien à vous

Philippe Comte



## RETOUR DES FESTIVITES

Les dernières semaines ont permis de renouer avec des événements festifs que la crise sanitaire avaient rendu impossibles depuis plusieurs années.

Ainsi, après les animations de cet été, la soirée d'Halloween, à destination des enfants et le repas de la Saint André le 26 novembre, le Comité des fêtes a pu organiser le Réveillon du Nouvel an, qui a réuni plus de 100 personnes.



Encore merci au Comité des fêtes, à qui nous devons également les décorations de Noël et qui, en multipliant les initiatives, contribue ainsi à dynamiser et faire vivre le village.

Le dimanche 08 janvier, de nombreuses personnes ont assisté à la cérémonie des vœux adressés par le Conseil municipal et ont fait honneur à la galette des rois offerte par la Commune.



Le succès de ces événements montre qu'il y avait une attente forte de se retrouver autour de ces moments partagés.

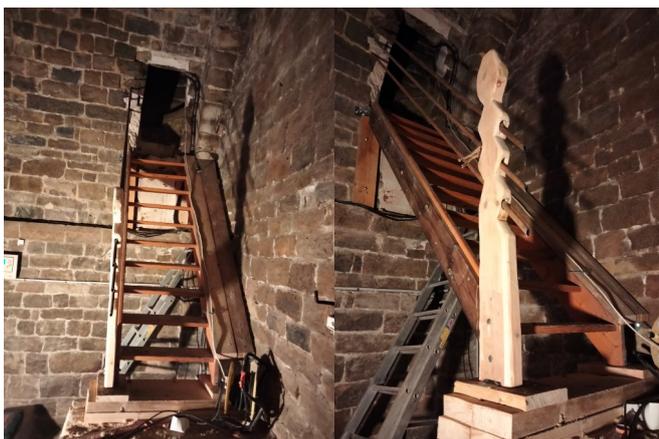
## TRAVAUX

### Traversée du village

En 2020, nous avons posés, à titre expérimental, des ralentisseurs qui se trouvaient à l'atelier. Nous y avons vu une opportunité de les utiliser. A l'usage, il s'avère que le ralentisseur qui était positionné route de Couiza créait des nuisances pour les riverains. C'est pourquoi il a été retiré. De plus, il n'était pas conforme aux prescriptions du service route du Département. De sorte que les deux autres ralentisseurs installés dans la traversée du village seront également retirés. Il est envisagé de les remplacer par deux "écluses", une à chaque entrée.

### Eglise

Après l'intervention de l'entreprise Batiscoop qui a procédé en juillet dernier à un nettoyage de la toiture, afin de préserver son étanchéité, les agents ont sécurisé l'escalier d'accès au clocher, devenu particulièrement dangereux.



### Réseau d'eau

Après celle du pont, une grosse fuite d'eau a été traitée par nos agents municipaux sur la départementale, à hauteur du foyer. Ces deux interventions ont permis d'améliorer le rendement du réseau.

En effet, les volumes pompés ont significativement diminués (d'environ 40%).

Par ailleurs, un dispositif de télégestion du pompage d'eau potable a été installé. Une alarme anti-intrusion a également été mise en place.

### Jeux d'enfant

Un jeu devenu instable a été réparé par les agents et un autre fabriqué par leurs soins.



### Éclairage public

Les travaux engagés par l'entreprise Robert sur le réseau public sont achevés. Pour rappel, il s'agissait :

- de mettre en conformité les armoires de commande de l'éclairage public du village (boulodrome, Croux, Garenne, Pader, poste communal)
- de remplacer les coffrets et les ampoules par des ampoules LED basse consommation à partir du pont : Rue du Lavoir, Cote du Treil, Rue de la Mairie, Rue de la garenne, Sus Carrieras ainsi que le Hameau de Croux.

## Voirie

Les différents travaux de réfection de la voirie, consécutifs aux intempéries d'octobre 2019 et janvier 2020, dont la remise en état de la traverse (ancienne route de La Serpent) et du chemin de l'Aragnou, ont été achevés dans le courant du deuxième semestre 2022.

## Cadre de vie

Afin d'améliorer la traversée du hameau de Croux, la commune a contacté l'Entreprise BURGAT TP et Fils afin d'avoir une estimation des travaux de réfection de la voirie. Le projet a été examiné lors du Conseil municipal du 25 octobre. Afin de financer ces travaux, il a été décidé de déposer une demande d'aide auprès du Département, sur la base de l'estimation fournie pour un montant total hors taxes de 59 009.40 € HT.

Le plan de financement de ce projet pourrait être le suivant :

- Département (40 %) => 23 603.76 €
- Fonds Propres de la Commune (60%) => 35 405.64 €

## Réseau Pluvial



Par ailleurs, le conseil municipal du 25 octobre a réexaminé le projet d'amélioration du réseau d'évacuation des eaux de pluie dans la traversée du hameau de Croux (déjà approuvé lors du Conseil municipal du 22 octobre 2021). Ce projet avait déjà fait l'objet d'une demande d'aide dans la précédente programmation 2022.

L'examen s'est fait sur la base d'une nouvelle estimation fournie par l'Entreprise BURGAT TP & Fils pour un montant total hors taxes de 84 424.40 € HT.

Ces travaux rentrent dans le cadre d'une opération d'amélioration de cœur de village. Aussi, afin de financer ces travaux, il a été décidé de redéposer une demande d'aide auprès de la région, l'aide de l'État étant déjà accordée.

Le plan de financement de ce projet pourrait être le suivant :

État (30 % obtenu en 2022 pour 74 234,60 € ) => 22 270.38 €

Région (30 %) => 25 327.32 €

Fonds Propres de la Commune (43,62%)  
=> 36 826.70 €

## Rénovation thermique des bâtiments publics

Confronté à la hausse des factures d'énergie que nous connaissons tous, le Conseil municipal a examiné l'opportunité de procéder au remplacement des menuiseries du foyer municipal et de l'école communale ainsi qu'à l'installation d'un système de climatisation réversible dans le foyer municipal, dans l'école communale et dans la Mairie.

Des devis ont été réalisés par :

- MENUISERIES DE LA HAUTE VALLEE => 17 632.74 € HT

- SASU CLEMENTE (climatisation réversible) => 11 238.00 € HT

Soit un total de => 28 870.74 € HT.

Afin de financer ces travaux, il a été décidé de demander l'aide de l'État et de la communauté de communes du Limouxin par le biais du fonds de concours communautaire.

Le plan de financement de ce projet pourrait être le suivant :

- Fonds de concours communautaire (15%) => 4 330.61 €
- ÉTAT - DETR (40%) => 11 548.30 €
- Fonds Propres de la Commune (45%) => 12 991.83 €

Parmi tous ces projets d'investissement, la préparation du budget pour 2023 devra déterminer, en fonction des limites du budget et de nos priorités, quels sont ceux qui seront inscrits dans le budget primitif 2023.

## **ÉCOLE - CANTINE SCOLAIRE**

Le Conseil Municipal du 28 juillet a décidé de procéder à une révision des tarifs des repas préparés par la cantine scolaire, afin de faire face à l'augmentation des prix d'achat des denrées.

Cette décision a été prise en accord avec les Maires de LUC SUR AUDE et MONTAZELS, puisque la cantine fournit toutes les écoles du RPI (Regroupement pédagogique intercommunal).

Les tarifs en vigueur à compter du 1er septembre 2022 sont :

- repas « crèche » : 2.82 €
- repas « école » : 4.59 €
- repas « adulte » : 6.00 €

La dernière augmentation datait de janvier 2017. Parfaitement conscients de l'effort demandé aux familles, nous avons souhaité qu'elle s'accompagne d'une amélioration des filières d'approvisionnement.

D'abord, nous avons pu mettre en place un schéma d'approvisionnement local pour les légumes et la viande bovine, avec le concours de Biocivam.

Enfin, depuis peu, nous sommes référencés auprès de France Agrimer, afin de participer au programme « Lait et fruits à l'école », soutenu par l'Union Européenne.

## **COLIS DE NOEL**

42 colis ont été distribués. Comme l'an dernier, nous avons sollicité Gamm Vert qui réalise ses colis essentiellement à partir de produits locaux.

## **FIBRE OPTIQUE**

Mercredi 25 janvier, nous avons reçu en mairie des représentants du SYADEN et de la Société SPIE. Le SYADEN (Syndicat Audois des Énergies Nouvelles), est en charge du déploiement de la fibre dans le département et SPIE réalise les travaux.

Ils nous ont annoncé un début probable des travaux à l'automne, pour un déploiement achevé au 1<sup>er</sup> trimestre 2024. Nous vous tiendrons informé de la programmation des travaux et des dispositions à prendre pour les branchements.

## BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque a déménagé depuis la rentrée. Monique et Pascale vous accueillent dans les locaux de l'ancienne crèche (Espace Marcel Ourtal).

Mercredi : 14 h 30 - 18 h

Samedi : 10 h - 12 h

Le samedi 04 mars, à 16h, elles organisent une grande dictée, pour les téméraires ou les incollables.

Inscription à la bibliothèque

ou par téléphone : 06 33 03 94 83

ou 06 75 00 73 92

09 avril : repas et jeux de piste pour les enfants, organisé par le CDF

13 mai : randonnée du patrimoine

21 juin : fête de la Musique

08 juillet : fête locale

19 août : fête Ukraine

## MARIAGE

Taillefer Valérian et Landman Emeline le 17 septembre

Cazenave David et Jourdan Robert Evelyne le 24 septembre

## AGENDA

19 février : fête de de la chandeleur organisé par le Comité des fêtes

01 et 02 avril : salon du bien-être

## NAISSANCE

Cathala Timeo le 06 septembre

## PROPOSITION

Un professeur de yoga, formé à la pratique du yoga sur chaise, propose d'animer des séances gratuites, réservées aux personnes de plus de 60 ans.

En 2023, 2 périodes sont proposées :

- du 06 mars au 02 juin
- du 25 septembre au 15 décembre.

La séance de 1 h 30 pourrait avoir lieu un après-midi du mardi au jeudi ou le vendredi matin (si vous êtes intéressé, vous pouvez exprimer votre préférence en complétant le formulaire ci-dessous).

Les séances seraient ouvertes à des personnes habitant les villages avoisinants.

✂-----

**Séances de yoga sur chaise**

Nom :

Prénom :

Nombre de personnes :

Demi-journée souhaitée :

- Mardi après-midi
- Mercredi après-midi
- Jeudi après-midi
- Vendredi matin